



## Commission de communication

Sylvain Germain  
Virginie Le Goff  
Michèle Hémar  
Corinne Delattre

## BULLETIN MUNICIPAL N°4 – 1er trim. 2022



Mesdames, Messieurs,

### LE MOT DU MAIRE

#### Pour Contacter la mairie

6 place de la Mairie  
60 120 Esquennoy  
Tél : 03 44 07 05 10  
Fax: 03 44 80 54 42

mairie.esquennoy@wanadoo.fr

<http://www.esquennoy.fr>

Application Illiwap

Facebook : village d'Esquennoy

#### **Ouverture au public (Nouveaux horaires)**

Présence des secrétaires  
(Mmes Dubois et Censier)

. les lundis de 8:30 à 11:00

. les Jeudis de 14:00 à 18:15

. les Vendredis de 8:30 à 11:30

#### **Permanences des élus :**

Les Samedis de 10:00 à 12:00

#### **Permanence cantine scolaire :**

les jeudis de 16:30 à 18:15

**Port du masque obligatoire  
et 4 personnes maximum**

L'année 2021 est définitivement derrière nous, avec un sentiment de déjà vu du fait de la pandémie du Covid 19 : contraintes sur la vie personnelle, sur les cérémonies et sur les services municipaux. Une nouvelle fois cette début d'année 2022 ne nous autorisera pas à nous réunir pour la Cérémonie des Vœux, aussi le Conseil Municipal ainsi que les agents communaux se joignent à moi pour souhaiter à tous la réalisation de vos vœux 2022 sans oublier une bonne santé préservée ou à retrouver.

Nous aurions préféré ne pas avoir à recourir à la solidarité des habitants de la commune et des environs, sans compter les élus intercommunaux, départementaux et régionaux, dans l'épreuve supplémentaire de la coulée de boue survenue en juin dernier. Malgré tout, nous avons pu réaliser pour les habitants en 2021 des projets concernant :

- les jeunes : achat d'un Vidéo Projecteur Interactif pour la classe de Grande Section (GS) et Cours Préparatoire (CP), de nouveaux ordinateurs pour les élèves, un abonnement à l'Environnement Numérique de Travail (ENT) pour toutes les classes, calculatrices offertes aux CM2 et récompense des diplômés de 2020.

- les bâtiments communaux : remplacement de la chaudière, isolation de la toiture et changement des portes et fenêtres de la Salle des Sports, nettoyage de la cuve du château d'eau, rejointement des murs arrière de l'école avec l'aide des Pass'permis (Jason et Bryan Buffet ainsi que Valentin Suchet).

- le cadre de vie et la convivialité : fleurissement de parterres, ouverture de l'église lors des Journées du Patrimoine, décorations supplémentaires de Noël, illumination de l'église.

- les services : arrivée d'une nouvelle secrétaire de mairie, Mme Dubois, en remplacement de Mme Degrave qui a demandé une mutation, installation de bacs de tri au cimetière, nouvelles poubelles sur la commune.

- la sécurité : mise en place d'un ralentisseur route de Paillart, remplacement de la boîte électrique pour la fête foraine, 4ème personne à la cantine pour éviter le brasage des classes avec l'aide du Pass'Permis Emma Portemer, de la stagiaire Adeline Guillaume, des contractuelles Mesdames Atouillant et Thomassin.

Nouvelle année rime avec nouveaux rêves, nouveaux espoirs, l'envie de lancer de nouveaux défis ! Notre engagement communal se poursuivra en 2022 tout en maintenant les impôts inchangés :

- les jeunes : en plus des actions habituelles, installation d'un interphone pour l'école, rénovation des peintures de la cantine.
- les bâtiments communaux : isolation par l'extérieur de la Salle des Sports, reprise de concessions au cimetière, fin des travaux de réaménagement de la cuisine du presbytère.
- le cadre de vie et la convivialité : remplacement d'une vingtaine de branchements au plomb rue Saint-Pierre avant de goudronner les trottoirs rue Saint-Pierre (côté Est), rue Saint-Antoine (côté pharmacie) et au niveau de la sortie école-périscolaire (côté maternelle).
- les services : en plus des services habituels, ouverture du nouveau site internet avec l'aide du stagiaire Thibault Shodipe, et le recensement de la population (voir article au verso).
- la sécurité : construction de la nouvelle station d'épuration et réhabilitation des réseaux d'eaux usées et d'eau de pluie du lotissement HLM, construction d'une réserve incendie à Saint-Sauveur, études sur le ruissellement des eaux de pluie engagées avec la Communauté de Communes de l'Oise Picarde (CCOP) et le Conseil Départemental de l'Oise (CD60).

Le Conseil Municipal tient à remercier les partenaires qui participent et contribuent à la réalisation de nos projets : la Préfecture, la Région Hauts de France, le Conseil Départemental, l'association AOD, l'Agence de l'Eau Artois Picardie et la CCOP. Pour conclure, nous vous souhaitons à nouveau que l'année 2022 permette la réalisation de vos projets tant pour vous que pour vos proches.

Continuons à rester prudents et à respecter les consignes sanitaires dans notre intérêt et celui de nos proches.

## Félicitations à nos diplômé(e)s 2021

Cette année encore, pour les raisons sanitaires que nous connaissons, les diplômés ne pourront être mis à l'honneur lors de la Cérémonie des Voeux. Ils pourront donc venir retirer leurs récompenses (chèque-cadeau) en Mairie **les Samedis 22 et 29 Janvier 2022, entre 10 h et 12 h**, lors de la permanence des élus.

Ont été diplômés en 2021 :

- |                           |   |
|---------------------------|---|
| - Mehdi Seddiki Fournival | Brevet des Collèges   |
| - Soline Garbe            | Brevet d'Initiation Aéronautique  |
| - Valentin Suchet         | C.A.P. Menuiserie   |
| - Isabelle Marquis        | Bac Technologique (Sciences & Technologies de l'Industrie et Développement durable)   |
| - Alicia Georges          | Diplôme Universitaire de Technologie (Gestion des Entreprises et des Administrations) |
| - Anne-Louise Poiret      | Diplôme d'Etat de Manipulateur d'Electroradiologie Médicale                           |
| - Stéphane Carmine        | Diplôme d'Ingénieur Grade Master (spécialité Energie).                                |



Liste ne prenant en compte que les diplômés s'étant inscrits auprès de la Mairie.

A toutes et tous, nous leur renouvelons toutes nos félicitations.



## Recensement de la population d'Esquennoy à compter du 20 janvier 2022

Prévu initialement en 2021 mais reporté en raison de la crise sanitaire, le recensement de la population d'Esquennoy débutera le jeudi 20 janvier 2022. Comme pour les précédents recensements, cette nouvelle enquête donne lieu à un partenariat entre la commune et la direction régionale de l'Insee (Amiens).

Sous la coordination de Mme Michèle Hemard, les deux agents recenseurs (tous trois nommés par décision du Conseil Municipal) se partageront la gestion du recensement comme suit :

- Mme Delphine Censier (secrétaire de mairie) pour le secteur de la rue de l'Usine à la route de Paillart (inclus Saint-Sauveur) ; et
- Mme Véronique Pélagali pour le secteur de la Grande Rue à la rue Saint-Pierre (inclus la cité HLM).

A compter du jeudi 20 janvier, les agents recenseurs déposeront dans vos boîtes à lettres une enveloppe contenant un courrier d'information ainsi qu'une notice comprenant les codes d'accès et identifiants pour permettre de répondre directement par internet au questionnaire de recensement.

En raison du contexte sanitaire, il vous est demandé de privilégier au maximum les réponses internet. **Les réponses par internet devront être faites pour le 25 Janvier.**

Pour les personnes ne possédant pas internet, l'agent recenseur de votre secteur vous rendra visite pour vous remettre le questionnaire au format papier, et qui, une fois rempli, pourra être déposé dans la boîte aux lettres de la Mairie ou récupéré par l'agent recenseur. **Les questionnaires papier devront être retournés rapidement et au plus tard pour le 17 février.**

Des résultats du recensement découlent la participation de l'Etat au budget d'une commune. Aussi, nous comptons sur votre participation qui est essentielle au bon recensement de notre commune. Votre réponse est importante et confidentielle.

De même, nous vous remercions par avance de bien vouloir réserver le meilleur accueil à l'agent recenseur en charge de votre secteur.



### Agenda

- **22 et 29/01** : récompenses des diplômés (Mairie de 10 à 12 h) ;
- **à compter du 20/01** : recensement de la population ;
- **du 05 au 20/02** : vacances scolaires d'hiver
- **17/02** : permanence vacances cantine ;
- **05/03** : bourse aux vêtements et aux jouets (AP3E) ;
- **du 07 au 12/03** : voyage scolaire à la neige pour les CM1/CM2 ;
- **du 08 au 24/04** : vacances scolaires du Printemps ;
- **21/04** : permanence vacances cantine ;
- **10 et 24/04** : Election présidentielle ;
- **08/05** : cérémonie de commémoration ;
- **12 et 19/06** : Elections Législatives.



Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ?

Vous pouvez vous inscrire :

- En ligne sur [Service-Public.fr](https://www.service-public.fr)
- En mairie, sur présentation d'un justificatif de domicile et d'un justificatif d'identité

***NB : Si vous êtes français et que vous avez fait votre recensement citoyen à 16 ans, vous êtes inscrit d'office sur les listes électorales à l'âge de 18 ans.***

| Date limite inscription | Election présidentielle | Elections législatives |
|-------------------------|-------------------------|------------------------|
| En ligne                | Jusqu'au 2 mars 2022    | Jusqu'au 4 mai 2022    |
| En mairie               | Jusqu'au 4 mars 2022    | Jusqu'au 6 mai 2022    |